# École Monseigneur-Labrie Procès-verbal du conseil d'établissement 2<sup>e</sup> séance ordinaire 4 décembre 2023 à 19h

# 1.0 Ouverture de la réunion

La séance débute à 19h00.

# 2.0 Vérification des présences et du quorum Présentation des membres

M<sup>me</sup> Kania Arseneault, parent

M. Alain Barriault, enseignant

M<sup>me</sup> Marie-Andrée Bernard-Nadeau, parent

M<sup>me</sup> Anne-Marie Côté, membre de la communauté

M<sup>me</sup> Sarah Hounsell, technicienne en travail social

Mme Léanne Lavallée, élève

M<sup>me</sup> Josée Leclerc, parent

M<sup>me</sup> Isabelle Noël, enseignante

M<sup>me</sup> Laure-Ashley Ntatchou, élève

M<sup>me</sup> Dominik Patry-Boisvenue, agente de travail social

M<sup>me</sup> Nadia Ziat, membre de la communauté

est aussi présent :

M. Érik Tardif, direction

est absent:

M. Henri Wapistan, parent

# 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Alain Barriault d'adopter l'ordre du jour de la séance du 4 décembre 2023.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 17-23-24

# 4.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour du procès-verbal de la séance du 16 octobre 2023

Il est proposé par M<sup>me</sup> Josée Leclerc d'adopter l'ordre du jour de la séance du 16 octobre 2023 avec les modifications demandées.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 18-23-24

# 5.0 Parole au public

# 6.0 Projet éducatif

La direction explique que nous sommes rendus à la fin de la démarche pour le projet éducatif qui a été amorcée en novembre 2022. Monsieur Érik Tardif fait un tour du projet éducatif en explicitant les différentes étapes nécessaires pour arriver à la version finale du projet éducatif. Il y a également un nouveau format pour le projet éducatif afin de le rendre vivant et parlant pour les membres de notre communauté éducative. Il explique que le conseil d'établissement possède un pouvoir d'adoption pour ce document qui guidera l'école jusqu'en juin 2027.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Dominik Patry-Boisvenue d'adopter le projet éducatif de l'école Monseigneur-Labrie pour la présente année scolaire et jusqu'à l'année scolaire 2026-2027.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 19-23-24

# 7.0 Règles de conduite et mesures de sécurité

À la suite de la directive du ministère de l'Éducation en lien avec l'interdiction du cellulaire, la direction explique qu'une annexe au code de vie a été élaborée dans le respect des exigences. Une lecture rapide des nouvelles règles est effectuée avec les membres. Les différentes mesures seront en vigueur dès le lendemain de la fête de Noël du 21 décembre prochain. Le conseil d'établissement avait jusqu'au 31 décembre pour mettre en application les nouvelles règles ministérielles.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sarah Hounsell d'approuver l'annexe au code de vie en lien avec les exigences de la directive ministérielle sur l'interdiction des cellulaires.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 20-23-24

#### 8.0 Plan de lutte à la violence et à l'intimidation

De nouveaux éléments prescrits sont maintenant obligatoires depuis l'arrivée du protecteur national de l'élève. Ces éléments sont principalement autour des violences à caractère sexuel et des obligations dans le traitement des plaintes et des actes de violence et d'intimidation. De plus, le ministre de l'Éducation a présenté un plan de prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles 2023-2028. La direction présente les nouveaux éléments du plan de lutte ainsi que des précisions qui ont été ajoutées. Il y a des ajouts par M<sup>me</sup> Dominik Patry-Boisvenue qui est la personne pivot de ce dossier à l'école.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Andrée Bernard-Nadeau d'adopter le plan de lutte à la violence et à l'intimidation 2023-2024.

Résolution est adoptée à l'unanimité.

C.E. 21-23-24

# 9.0 Modalités de l'intégration des contenus prescrits dans les domaines généraux de formation

Monsieur Érik Tardif explique le concept des domaines généraux de formation. Il indique que les contenus prescrits sont obligatoires et que le conseil d'établissement doit approuver les modalités de l'intégration de ces contenus au cursus scolaire. Actuellement, il y a trois éléments qui sont prescrits, soit l'éducation à la sexualité, les contenus en orientation professionnelle et scolaire (COSP) et la formation en réanimation cardio-respiratoire RCR.

Monsieur Érik Tardif explique qu'il est responsable des COSP avec M<sup>me</sup> Manon Desmarais, la conseillère en orientation. Une planification globale avec les contenus selon les axes et les niveaux est présentée aux membres du conseil.

Du côté de l'éducation à la sexualité, M<sup>me</sup> Dominik Patry-Boisvenue est responsable pour une deuxième année des contenus et elle agit comme intermédiaire entre les différents intervenants et le personnel. Les tableaux avec les différents contenus sont présentés et expliqués.

Pour le RCR, il y a une TES, M<sup>me</sup> Marina Ward, ainsi qu'une enseignante, M<sup>me</sup> Carolanne Proulx, qui chapeautent cette formation de quelques heures qui est reconnue pour les élèves. À la fin de la formation qui se déroule en éducation physique et en projet personnel d'orientation, les élèves reçoivent une carte attestant la réussite du cours.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Kania Arseneault d'approuver les modalités de l'intégration des contenus prescrits dans les domaines généraux de formation.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 22-23-24

#### 10.0 Fonds à destination spéciale

L'article 94 de la LIP indique que le fond à destination spéciale est sous la surveillance du conseil d'établissement. Érik Tardif explique que ce fonds contient les sommes provenant des dons, des contributions volontaires et des campagnes de financement. Ainsi, Rio Tinto Fer et Titane remet depuis plusieurs années une somme pour les finissants et le gala méritas de l'école secondaire. Pour les élèves de la précédente année scolaire, Rio Tinto a remis une somme de 4000\$ pour le gala méritas et de 500\$ pour la Soirée d'Au revoir de nos finissants.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Laure-Ashley Ntatchou d'attester de la réception de la somme de 4500\$ de la part de Rio Tinto pour les finissants et le gala méritas de la précédente année scolaire.

Résolution adoptée à l'unanimité.

#### C.E. 23-23-24

# 11.0 Activités éducatives et parascolaires

La soirée de Noël se déroulera le 21 décembre à partir de 14h30 jusqu'à 19h30. Il explique les nombreuses activités et les préparatifs pour cette belle tradition. Les élèves des villages de l'est et de l'ouest quitteront en autobus vers 19h30 pour les vacances du temps des Fêtes. Il n'y aura pas de cours le vendredi 22 décembre.

Monsieur Tardif explique les compétitions à venir à l'école comme le futsal, le volleyball et discute également des rendez-vous sportifs que l'école a reçus dernièrement comme une journée de hockey M14 et une compétition de près de 200 joueurs de badminton.

De plus, il y a l'équipe de hockey M18 qui a terminé ses activités à la suite du désistement de plusieurs joueurs, rendant impossible le maintien d'une équipe avec suffisamment de joueurs.

#### 12.0 Informations de la direction

#### > Rencontre de parents

À la suite de la grève des 21, 22 et 23 novembre 2023, la rencontre de parents a été déplacée au lundi 20 novembre 2023 en après-midi ainsi qu'en soirée. Malgré le changement rapide, il y a eu une belle participation des parents.

# 13.0 Information des représentants aux comités du CSS

# Comité de parents

M<sup>me</sup> Kania Arseneault nous informe qu'il y a eu une réunion le 16 novembre. Les points importants concernant le conseil d'établissement sont les suivants :

• Le calendrier scolaire;

 Plan d'engagement vers la réussite; Il y a un objectif pour le simplifier et le rendre plus facilement accessible aux parents.

### Comité CCSEHDAA

M<sup>me</sup> Dominik Patry-Boisvenue nous informe de ce qui a été discuté dernièrement et fait un état de la situation.

# 14.0 Information des membres du personnel de l'école

# **Enseignants**

Étant donné la situation de grève, les enseignants tentent de limiter les dégâts et les élèves sont assez collaboratifs.

#### **Professionnelles**

### Conseillère en orientation

- L'activité « Opti-Métier » prévue le 6 décembre est déplacée au 17 janvier;
- SRACQ = La rencontre a été réalisée avec les élèves de cinquième secondaire (29 nov.) ainsi qu'une soirée pour les parents;
- L'activité « Étudiant d'un jour » (Cégep + CFP 7-Îles) est annulée en lien avec les jours de grève.

# Agente de service social

- En date du 27 novembre 2023, pour les contenus en éducation à la sexualité la planification est terminée à environ 65%. Au global, 85% des activités sont planifiées.

#### Soutien

Les ateliers en dépendance sont commencés et il y a différents projets en branle.

# 15.0 Information des représentants des élèves

M<sup>me</sup> Laure-Ashley Ntatchou nous informe de la participation aux journées thématiques proposées par le conseil étudiant dans les dernières semaines.

# 16.0 Information des membres de la communauté

M<sup>me</sup> Anne-Marie Côté parle de la collaboration de M. Hugues Plamondon lors de la présentation d'ateliers économiques dans le cadre de son cours et parle de l'implication des différents organismes dans l'école.

M<sup>me</sup> Nadia Ziat parle d'une élève qui est en « stage » au centre de la petite enfance Picassou ainsi que des jeunes qui s'impliquent dans le parascolaire « Danse en ligne ».

1	7	.0	Varia
---	---	----	-------

# 18.0 Levée de l'assemblée

Léanne Lavallée propose la levée de l'assemblée à 20h34.

Adoptée à l'unanimité.

CE 24-23-24

Kania Arseneault	Érik Tardif
Présidente	Directeur